

NATATION ENFANT

Forfait 10 séances (places limitées)
 Session du 16 septembre au 9 décembre 2017

RÉSIDENT AGGLO

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Email :

Tarif activité : 74 €

Règlement : chèque carte bancaire Espèces Chèques vacances Coupons sports

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		14h-14h45 Perfectionnement			14h-14h45 Initiation
		15h-15h45 Initiation			15h-15h45 Perfectionnement
		16h30-17h15 Jardin aquatique			
	17h30-18h15 Perfectionnement	17h20-18h05 Jardin aquatique		17h30-18h15 Perfectionnement	
	18h25-19h10 Perfectionnement		18h-18h45 Perfectionnement	18h25-19h10 Perfectionnement	

INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du 5 septembre 2017 dès 14h à l'accueil de la piscine.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT À L'INSCRIPTION

Un certificat médical d'aptitude à la natation, datant de moins de 3 mois ; justificatif de domicile ; pièce d'identité.
 Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas enregistré.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La séance dure 45 min - Il n'y a pas de séance les jours fériés et pendant les vacances scolaires.
- L'absence à une ou plusieurs séances ne fait l'objet ni de rattrapage ni de remboursement.

Je soussigné(e), M reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur
 de la piscine Muriel Hermine et des conditions d'inscription ci-dessus et m'engage à les respecter.

NATATION ENFANT

Forfait 10 séances (places limitées)
 Session du 16 septembre au 9 décembre 2017

RÉSIDENT HORS AGGLO

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Email :

Tarif activité : 82 €

Règlement : chèque carte bancaire Espèces Chèques vacances Coupons sports

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		14h-14h45 Perfectionnement			14h-14h45 Initiation
		15h-15h45 Initiation			15h-15h45 Perfectionnement
		16h30-17h15 Jardin aquatique			
	17h30-18h15 Perfectionnement	17h20-18h05 Jardin aquatique		17h30-18h15 Perfectionnement	
	18h25-19h10 Perfectionnement		18h-18h45 Perfectionnement	18h25-19h10 Perfectionnement	

INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du 11 septembre dès 14h à l'accueil de la piscine.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT À L'INSCRIPTION

Un certificat médical d'aptitude à la natation, datant de moins de 3 mois ; justificatif de domicile ; pièce d'identité.
 Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas enregistré.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La séance dure 45 min - Il n'y a pas de séance les jours fériés et pendant les vacances scolaires.
- L'absence à une ou plusieurs séances ne fait l'objet ni de rattrapage ni de remboursement.

Je soussigné(e), M reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur
 de la piscine Muriel Hermine et des conditions d'inscription ci-dessus et m'engage à les respecter.